

**ÉCOLE PRIMAIRE DE SAINT-FÉLIX**  
**Procès-verbal du Conseil d'école n°2 – Jeudi 9 mars 2023**

Présents :

- M. Bauquis (Maire de la commune), M. Méline (Adjoint chargé de l'école) ;
- M. Butel, Mmes Campodifiori, Colmar, Da Costa Melo, D'Agostin, Delaporte, Drigeard, Pelat, Roussel (délégués des parents d'élèves) ;
- Mmes Blairvacq, Bonnefoy-Claudet, Maison, Sagnes et Sanchez (déléguées des parents d'élèves suppléantes) ;
- Mmes Benoist, Bourlès, Bouvier-Rolland, Christollet, Ferré, Masset-Tonda, Monti, Wysocka et MM. Ibarrondau et Vettier (enseignants).

Excusés : Mme Rebet (Inspectrice de l'Éducation nationale), Mmes Bevilacqua, Dalvy et Germain (ATSEM), Mme Marie (enseignante spécialisée du réseau d'aide), Mme Bisilliat-Donnet (psychologue du réseau d'aide), Mmes Milakovic et Pettini (enseignantes).

Mme Drigeard est nommée secrétaire de séance. Merci à elle.

### 1) Projets interclasses, E3D

Les élèves ont pu bénéficier ou bénéficient des interventions « Canton chante », de séances de natation, raquettes et ski, de randonnées, de spectacles, de sorties à l'Aqualis d'Aix-les-bains et à Saint-Félix.

Sont prévus les semaines contre le racisme, encore des spectacles, des animations, notamment autour du corps humain, des cinq sens et du Moyen âge, et des sorties, notamment au Chéran, au collège, à Grenoble et à Lyon.

La fête de l'école aura lieu le 3 juin, le 10 juin en cas de mauvais temps.

Notons que l'APE nous a donné un chèque de 7 000 euros cette année. Après le carnaval, place aux chasses au œufs le 8 avril avec, entre autres, des dessins sur le thème de pâques et une mini ferme. Merci à l'APE et à tous ceux qui achètent ce que nous vendons (chocolats, photos, sacs à tarte – pas de dessous de plat en verre - cette année).

:)

Côté Développement durable, nous essayons de toujours faire mieux, notamment avec l'aide des délégués d'élèves.

### 2) Évaluation d'école

Nous avons rédigé notre autoévaluation, basée en partie sur les évaluations nationales CP, CE1 et 6<sup>e</sup> et sur le questionnaire proposé aux parents. Cela nous a pris beaucoup de temps, mais cela a été intéressant et surtout valorisant ! Réponses globalement très positives côté questionnaire. Surtout, en tenant compte des catégories socio-professionnelles, nos résultats aux évaluations nationales sont très au-dessus des attendus.

Une équipe de plusieurs personnes viendra dans l'école la semaine du 2 mai pour finaliser l'évaluation externe. Nous ne connaissons pas encore les détails de leur venue.

### 3) RASED (réseau d'aide), bilans médicaux

Isabelle Marie, la maîtresse E (enseignante spécialisée à dominante pédagogique), n'intervient pas dans notre école, l'équipe enseignante n'ayant pas souhaité faire appel à elle en tant que personne ressource.

Valérie Bisilliat-Donnet, notre psychologue scolaire a continué d'établir quelques bilans, de communiquer avec des parents, et de participer à des réunions.

Tous les MS sont actuellement en train de bénéficier d'un bilan médical avec deux infirmières de la PMI. L'infirmière scolaire va faire de même avec tous les GS et quelques autres élèves.

#### 4) Crédits et travaux

Les travaux de l'extension à côté du restaurant scolaire ont commencé. Il nous faut subir quelques désagréments mais chacun.e fait de son mieux, dans l'attente du bâtiment à venir. Des barrières ont été commandées pour sécuriser le passage étroit, le long de la route départementale.

Merci à la Mairie pour ces travaux et les dépenses de l'année civile dernière : toutes nos demandes avaient été acceptées.

Voici nos demandes pour le budget 2023.

Crédits élèves :  $56 \text{ €} \times 262 \text{ élèves} = 14\,672 \text{ €}$

Compte d'association pour les timbres, le forfait du téléphone portable et le petit matériel : 200 €

Renouvellement des vélos de maternelle : 400 €

Dictionnaires pour les futurs sixièmes :  $32 \text{ élèves} \times 31 \text{ euros} ?$

Il faut aussi contribuer aux frais de fonctionnement du réseau d'aide.

Piscine :

2 classes pour 2022/2023 :

- Car :  $95 \times 20 = 1\,900 ;$

- Moniteurs et séances : 1500 euros ?

2023/2024 en 2022 ? Prévoir 4000 euros ?

Ski tous CM 2023, 5 journées pour tous les CM :

- Car :  $220 \times 4 = 880$

- Moniteurs : 58 euros pour  $1\text{h}30 \times 2 \times 3 \text{ personnes} \times 4 \text{ jours} = 2088 \text{ euros} ?$

- Locations : 4,44 € par enfant et 12€ par adulte ?

- Forfaits : 7 € par enfant et 11,00 € par adulte ?

normalement 60 élèves + 5 adultes x 4 jours

Raquettes et ski CP/CE1 et CE1 2023 : 2 demi-journées et une journée pour deux classes :

- Car :  $190 + 190 + 220 = 600$

- Moniteurs : 58 euros pour  $1\text{h}30 \times 2 \text{ personnes} \times 2 \text{ séances} = 348 \text{ euros} ;$

- Location : 3 demi-journée location raquettes à 3 euros la paire par personne

- Forfaits : encore indécis

+ 1 demi-journée location ski : 4,44 € par enfant et 12€ par adulte

normalement 51 élèves + 6 adultes

En plus de l'habituel :

- deux jeux en extérieur pour le côté élémentaire : 1 478,40 euros

- au moins 10 chaises pour les classes d'élémentaire

Ne sont pas listées ici les demandes déjà budgétisées les années précédentes et les autres demandes en attente : wifi à enlever, caoutchouc toxique côté élémentaire, surgrillages, barrières définitives, extérieur côté extension...

#### 5) Paiement de la cantine quand l'enseignant.e est absent.e

Un parent d'élève a souhaité que nous évoquions le fait qu'il est demandé aux parents de payer la cantine même quand leur enfant n'a pas été présent.e car il leur avait été demandé de le/la garder pour cause d'enseignant.e absent.e non remplacé.e. La Mairie va se concerter pour une possible évolution.

#### Point supplémentaire

Comme évoqué lors du premier Conseil d'école, nous avons dû rajouter à notre règlement "Toute contre-indication à la pratique de l'EPS doit être communiquée par écrit à l'enseignant.e de l'élève. Le certificat médical doit indiquer le caractère total ou partiel de l'inaptitude ainsi que la durée de sa validité (uniquement pour l'année en cours). Il devra être présenté à l'école et sera archivé par le directeur ou la

directrice. Une copie sera insérée au dossier de l'élève afin que l'information suive l'élève en cas de changement d'école en cours d'année. Toute reprise, anticipée ou non, devra être clairement affirmée par le médecin, en vue d'assurer une sécurité maximale pour l'élève". Contrairement à ce qui nous avait été dit initialement, ce protocole ne concerne pas « les inaptitudes temporaires » : entorse, fracture...

### Questions des parents élus

- Qu'advient-il du panneau « se garer en marche arrière » demandé ?

La commande serait passée, la Mairie va vérifier.

- Quid d'un marquage au sol sur le parking ?

M. le Maire dit qu'il faudrait goudronner d'abord. Or ceci est un problème côté eaux pluviales. Il ajoute que les revêtements en caillebotis coûtent très cher.

- Quand finira le contrat actuel de fournisseur des repas pour éventuellement en changer ?

Le contrat a été renouvelé en 2021 pour 3 ans. La Mairie a choisi une gamme intermédiaire pour une question de coût.

- Certains enfants mangent très peu, pressés d'aller jouer au foot. Ne faudrait-il pas interdire de compléter les groupes ?

L'activité évoquée, qui est normalement du multisport, n'a désormais lieu plus qu'une fois par semaine au lieu de deux. Ce problème sera réfléchi en Mairie. M. le Maire précise qu'avec les nouveaux locaux, il sera plus facile de faire de la pédagogie autour de la nutrition.

- Quand reviendront les enseignants absents ?

La directrice donne les informations dès qu'elle les a, mais sans envoyer trop de SMS, pour que ce moyen de communication demeure pour les informations importantes et urgentes.

- Quand les parents de la classe de Philippe Levieux auront-ils un cahier expliquant ce qui est fait en classe ?

Les remplaçantes sont désormais installées dans la durée, elles visent de vrais objectifs pédagogiques chaque jour. Pour savoir où en est son enfant, le plus efficace est toujours de prendre rendez-vous avec l'enseignant.e.

- Par qui sont décidés les APC, activités pédagogiques complémentaires, conduites par les enseignants ?  
Par les enseignants, selon les besoins repérés.

### Intervention de la Mairie

M. l'Adjoint au Maire annonce que les jardins municipaux sont désormais clôturés et rappelle que l'école pourra disposer d'une parcelle de 50 m<sup>2</sup> à partir d'avril.

Il annonce qu'un centre de loisirs, géré en délégation par la FOL, va être créé sur la commune à partir de septembre : accueil les mercredis (avec repas froid) et pendant les petites vacances (avec repas livrés comme pendant les temps d'école). 24 places sont prévues au démarrage pour un coût de 50 000 euros.

M. le Maire souhaite qu'à partir de la rentrée de septembre à venir, tous les élèves portent des pantoufles à l'intérieur.

*La secrétaire de séance, Mme Drigeard*

*La présidente du Conseil d'école, Karine Masset-Tonda*